

DECISION n° 2024-05

DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice,

- Vu l'arrêté du Centre national de Gestion du 4 avril 2024 portant désignation de la nomination de Mme Céline VIGNÉ, directrice générale des centres hospitaliers de Vienne, de Beaurepaire, de Condrieu et du Pilat Rhodanien à compter du 1^{er} mai 2024 ;
- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif à la compétence des directeurs des établissements publics de santé ;
- Vu les articles D.6143-33 à D.6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements de santé ;

DECIDE

Article 1^{er}:

Délégation de signature est donnée à Madame Carine PHARISIER, Attachée d'administration hospitalière du Centre Hospitalier du Pilat Rhodanien, pour l'ordonnancement des dépenses et des recettes, la signature des mandats, la signature des documents budgétaires, des décisions modificatives et du compte financier, ainsi que ceux relatifs aux contrats d'assurances. Mme PHARISIER bénéficie également d'une délégation de signature pour tout document interne ou externe utile au bon fonctionnement du service. Une délégation de signature est également donnée pour tous les achats, dans la limite du seuil de publicité, soit 45 000€HT à ce jour.

Article 2:

En l'absence du Directeur par intérim et du directeur adjoint, délégation de signature à caractère général est donnée à Madame Carine PHARISIER, Attachée d'administration hospitalière du Centre Hospitalier du Pilat Rhodanien, pour tous les actes en matière d'affaires générales, de finances, de gestion des ressources humaines, d'investissements, de travaux, de services économiques et de qualité du Centre hospitalier du Pilat Rhodanien. Elle est également bénéficiaire d'une délégation de signature pour tous les actes administratifs dans le cadre de la garde de direction.

Article 3 :

La présente délégation prend effet à compter du 2 mai 2024. Elle remplace la décision n°2022-02. La présente délégation est publiée sur le site Internet du Centre Hospitalier de Vienne.

Fait à Pélussin, le 2 mai 2024

Céline VIGNÉ
Directrice Générale



Carine PHARISIER
Attachée d'administration hospitalière

